



Communiqué de presse

La juge fédérale Dr. Alexia Heine sera la nouvelle présidente de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC)

Berne, le 7 octobre 2021. L'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC) a élu Dr. Alexia Heine comme nouvelle présidente. Le nouveau vice-président est le Prof. Dr. Marc Thommen, professeur ordinaire de droit pénal et de procédure pénale à l'Université de Zurich.

La juge fédérale Dr. Alexia Heine est membre de l'AS-MPC depuis 2019 et en est la vice-présidente depuis 2020. Elle assumera la présidence de l'Autorité de surveillance à compter du 1^{er} janvier 2022 et succèdera ainsi à l'actuel président, Hanspeter Uster, qui quittera ses fonctions et l'AS-MPC à cette date.

L'AS-MPC a élu le Prof. Dr. Marc Thommen en qualité de nouveau vice-président. Le professeur ordinaire de droit pénal et de procédure pénale à l'Université de Zurich est membre de l'Autorité de surveillance depuis 2020.

Conformément à l'ordonnance de l'Assemblée fédérale concernant l'AS-MPC, l'Autorité de surveillance nomme en son sein son président, pour une période de deux ans. Ce dernier peut être reconduit une fois dans ses fonctions.

À propos de l'AS-MPC :

En sa qualité d'autorité collégiale indépendante, l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC) réunit sept membres élus par l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) pour une durée de quatre ans. Conformément à la loi, l'AS-MPC se compose d'une juge fédérale, d'un juge pénal fédéral, de deux avocats inscrits au registre des avocats et de trois spécialistes. Les membres de l'AS-MPC sont soutenus dans leurs activités par un secrétariat permanent.

Secrétariat de l'AS-MPC
info@ab-ba.admin.ch
Tél. : +41 58 485 67 02
www.ab-ba.admin.ch